

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 15 février 2018

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 24 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Martine CESARI - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Daniel GAGNON - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Martine VASSAL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Patrick BORÉ - Gérard BRAMOUILLÉ - Arlette FRUCTUS - Alexandre GALLESE - Roland GIBERTI - Maryse JOISSAINS MASINI - Eric LE DISSÈS - Richard MALLIÉ - Henri PONS.

Monsieur le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 001-3410/18/BM

■ Promotion économique du territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence dans les salons professionnels et économiques

MET 18/6127/BM

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique et conformément à sa stratégie liée, telle que définie par l'Agenda du développement économique métropolitain voté le 30 mars 2017, la Métropole Aix-Marseille-Provence met en place et participe à des opérations de promotion économique pour attirer les porteurs de projet et favoriser leur implantation sur le territoire.

Seconde métropole de France, adossée au premier port de Méditerranée, connectée à un réseau dense d'infrastructures et de plateformes logistiques, la Métropole Aix-Marseille-Provence s'affirme comme un centre euro-méditerranéen majeur de décisions et d'échanges de niveau mondial. Elle appuie son développement sur 6 filières clés, des pôles d'excellence en matière d'enseignement supérieur et de recherche et sur des pôles de compétitivité.

De même et ce, dans un contexte d'économie hyper-mondialisée, la Métropole Aix-Marseille-Provence voit l'émergence de projets structurants aux forts effets d'entraînement sur son économie locale et internationale : Henri-Fabre (aéronautique), French Tech (innovation numérique), PICTO, Marseille Immunopôle, cité des énergies-ITER, ou encore Euroméditerranée, qui sont autant de projets moteurs pour le développement du territoire métropolitain.

Afin de soutenir cette dynamique économique et lutter contre les entraves structurelles caractérisées (déficit d'emplois, taux de chômage important) rendue d'autant plus prégnante par une situation économique difficile, la Métropole Aix-Marseille-Provence assure la promotion de son territoire notamment en participant à des salons professionnels et économiques.

Signé le 15 Février 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 12 Mars 2018

En 2017, avec cet objectif, la Métropole Aix-Marseille-Provence a participé à des manifestations pour maintenir son action de proximité en faveur de l'attractivité et du développement économique de son territoire.

Les actions réalisées en 2017 sont les suivantes :

- La 4^{ème} édition du FOWT (Floating Offshore Wind Turbines), le plus grand événement mondial consacré à l'éolien flottant s'est déroulé les 14 et 15 mars 2017 au Parc Chanot de Marseille. Il est organisé par le Pôle Mer, France Energie Eolienne et la CCI-MP. Fortes d'une audience de 550 spécialistes de 18 nationalités différentes (ayant assisté à des conférences et une convention d'affaires et la tenue de 600 RDV d'affaires), Marseille, la région méditerranéenne et plus largement la France ont confirmé leur position de leader de l'éolien en mer flottant.

- L'Agora du Business dont la septième édition s'est déroulée le 13 juin 2017 à Istres est un rendez-vous économique annuel exclusivement professionnel qui réunit les acteurs du territoire (industriels, entrepreneurs, acheteurs, directeurs généraux, responsables d'agences, d'exploitation). 500 participants se sont retrouvés cette année sur une demi-journée BtoB combinant expositions, rencontres et forums.

- Le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace – Paris Le Bourget est un salon bisannuel. Organisé par le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS), il est le plus ancien et le plus grand salon au monde consacré à l'industrie aéronautique et spatiale. Ouvert aux professionnels puis au grand public, il est au cœur même de l'évolution du marché mondial de l'aéronautique et de l'espace. Sa 52^{ème} édition s'est tenue du 19 au 25 juin et a conforté son succès avec la visite du Président de la République et ces quelques chiffres : 2 400 entreprises présentes, 150 milliards de dollars de commandes annoncées, 290 délégations officielles internationales, 322 000 visiteurs et 3 450 journalistes sur la semaine.

- Les Universités d'été de l'AFSSI se sont déroulées les 11 et 12 juillet 2017 à Marseille. Cet événement se définit comme la marketplace annuelle française pour la R&D des Sciences de la Vie et a rassemblé plus de 400 participants, 300 structures et généré plus de 1 500 rendez-vous.

- Les « French Tech Weeks » qui se sont déroulées pour la troisième édition du 14 septembre au 29 octobre 2017. Organisées par l'association Medinsoft, en charge de la gouvernance opérationnelle d'Aix-Marseille French Tech, les French Tech Weeks rassemblent tous les acteurs publics et privés du numérique et notamment les plus grandes startups de la région.

- La 5^{ème} édition du Rendez-vous des entrepreneurs du pays salonais s'est déroulée le 5 octobre 2017 à Salon de Provence. Il a réuni sur une demi-journée 500 participants, 60 stands de fournisseurs et prestataires, 2 speed business meetings ainsi qu'un atelier sur les réseaux sociaux (nouveau 2017).

- La 10^{ème} édition de Parcours France s'est déroulée le 10 octobre 2017 à Paris. Depuis 2008, Parcours France est le carrefour annuel des projets en régions. Chaque année, une centaine de territoires vient à la rencontre de 3 000 visiteurs grand public et professionnels à la recherche de contacts et d'opportunités partout en France. Les nombreux temps forts et la couverture médiatique de ce rendez-vous ont offert aux territoires une tribune nationale pour leur attractivité et leurs initiatives et accélérateur dans leurs projets.

- La 7^{ème} édition du Marseille Web Fest-International Festival of the Digital Series s'est tenue les 19, 20 et 21 octobre 2017. Créé en 2011 par Jean-Michel Albert, le Marseille Web Fest - International Festival of the Digital Series- est le rendez-vous européen et international des professionnels de l'audiovisuel du digital et des nouveaux contenus à Marseille. Unique en Europe, le Festival International établit un pont entre la culture et l'économie numérique en proposant sur 3 jours la projection d'une sélection internationale de web-séries de fiction. En 2017, 900 visiteurs et 21 séries

internationales en compétition, et un partenariat avec Web Series Mag a permis d'organiser une compétition spéciale consacrée aux web-séries françaises.

- INNOV'*inMED* est un événement dédié à la valorisation de la recherche et des innovations disruptives qui font avancer la science et la santé. Sa première édition s'est déroulée les 26 et 27 octobre 2017 à Marseille, elle a réuni un vaste écosystème de décideurs, chercheurs académiques et privés, dirigeants de laboratoires de recherche et de groupes industriels, institutions, médias et start-ups... Tous les acteurs qui font l'Open Innovation et produisent l'innovation en santé et sciences de la vie. Durant ces deux jours, 700 participants (dont 30% hors région PACA), 60 partenaires et 121 conférenciers étaient présents.

- Les Forums emploi Marseille Nord ZFU (11^{ème} édition) et Vallée de l'Huveaune (8^{ème} édition) qui se sont déroulés respectivement les 9 et 23 novembre 2017. Avec un objectif partagé de permettre aux demandeurs d'emplois de rencontrer sur une demi-journée des entreprises qui recrutent et qui sont implantées dans ces deux territoires, les deux manifestations ont réuni plus de 2 600 visiteurs et une centaine d'entreprises avec plus de 1 500 offres d'emplois proposées.

- FIFTI (Forum of innovation for tomorrow's image), ce Forum Européen de l'Innovation pour l'Industrie de l'Image est le rendez-vous de l'innovation dans les industries créatives et numériques qui s'est déroulé à Marseille du 5 au 7 décembre 2017. 3 jours de rencontres entre producteurs de contenus, financeurs, labos, prestataires techniques innovants et experts européens autour des nouvelles technologies au service des contenus de demain : réalité virtuelle, réalité augmentée, machine learning, data, son 3D...

- Le Consumer Electronics Show ou CES se tiendra pour ses 51 ans cette année du 9 au 12 janvier 2018 à Las Vegas. Il est le plus grand salon au monde en matière d'innovation Technologique : plus de 3 800 entreprises de technologie et 184 000 professionnels de l'industrie y sont présents chaque année. Pour cette édition, 20 entreprises du territoire ont bénéficié d'un accompagnement de la Métropole pour participer au CES.

A des fins de continuité et capitalisation, la Métropole Aix-Marseille-Provence entend poursuivre son programme de promotion du territoire ainsi que son soutien aux actions économiques et, pour ce faire, participera aux éditions 2018 des événements suivants :

- le Mobile Word Congress
- la Convention d'affaires Aero'Nov Connection
- l'Université d'été de l'AFSSI,
- la 8^{ème} édition du Marseille Web Fest-International Festival of the Digital Series
- la 4^{ème} édition des French Tech Weeks
- le salon BIO international convention
- les forums emplois Marseille Nord ZFU/TE et Vallée de l'Huveaune
- l'Agora du Business
- la 6^{ème} édition du Rendez-vous des entrepreneurs du pays salonais
- la 5^{ème} édition du FOWT (Floating Offshore Wind Turbines)
- FIFTI (Forum of innovation for tomorrow's image)

Signé le 15 Février 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 12 Mars 2018

- la semaine internationale du transport et de la logistique
- la 28^{ème} édition de Pollutec
- le Customer Electronic Show de janvier 2019

La Métropole Aix-Marseille-Provence, en son nom propre ou à travers ses 6 territoires, participera également en 2018 à tout évènement susceptible de lui permettre d'accroître sa visibilité, son rayonnement économique et son attractivité auprès des porteurs de projets, des créateurs, des talents...

Il est proposé au Bureau de la Métropole l'affectation d'un budget de 150 000 euros TTC maximum pour la participation de la Métropole Aix-Marseille-Provence aux salons économiques et professionnels mentionnés ci-dessus ainsi que toute autre manifestation permettant de valoriser l'économie du territoire et de ses entreprises.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° NH 009-011/16/CM du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence du 17 mars 2016 portant délégations du Conseil de la Métropole au bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- la nécessité d'organiser et de participer à différentes manifestations pour favoriser la promotion économique du territoire,

Délibère

Article 1 :

Est approuvée la participation de la Métropole Aix-Marseille-Provence d'un montant maximum de 150 000 euros TTC, aux événements économiques et professionnels lui permettant de promouvoir l'économie de son territoire.

Article 2 :

Monsieur le Président de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer tout document relatif à la participation à ces différentes manifestations de promotion économique.

Signé le 15 Février 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 12 Mars 2018

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2018 de la Métropole Aix-Marseille-Provence : article 6233 foires et manifestations- fonction 64-sous politique B330.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
La Vice-Présidente Déléguée
Stratégie et Attractivité économique

Martine VASSAL